ORAISON FUNÉBRE

DE

LOUIS-MICHEL LEPELETIER,

Député du Département de l'Yonne à la Convention nationale ;

Prononcée le 7 Février 1793, par le citoyen BOURGEOIS curé de Villeneuve-sur-Vanne, district de Sens.

CITOYENS, les éloges funèbres ne présentent plus aux orateurs ces difficultés bizarres qui les forçoient à recourir à des termes vuides de sens : ils sont dégagés du soin déshonorant de servir d'organes à la flatterie et au mensonge. Toute leur attention se fixe donc à décerner au vrai mérite la couronne qui lui est due ; heureux s'ils peuvent s'élever à la hauteur de leur sujet : car les grands évènemens sont pour les grands génies même, une

épreuve souvent trop forte, pour obtenir les succès qu'ils désirent. Citoyens, j'ambitionnerois en vain la gloire de rendre à Lepeletier les hommages qui lui sont dûs; ils sont dans mon cœur, ils sont dans les vôtres; son éloge devroit donc se terminer ce semble par ces mots : *il a bien mérité de la patrie.* Et comment? En offrant pour elle le sacrifice de sa vie. A la vérité ce sacrifice étoit imprévu; mais il est devenu volontaire, et je verrai toujours dans celui qui l'a offert la volonté ferme d'obéir à la loi, ou de mourir pour la défendre. Tel fut le serment de Lepelletier, sa fidélité et son courage à l'exécuter suffisent pour nous annoncer la perte que nous avons faite.

Mais, sont-ce des larmes que nous venons répandre sur la tombe de cet ami zélé de l'égalité et de la liberté, ou des transports d'alégresse que nous devons manifester au jour de son triomphe? Citoyens, quelqu'incompatibles que soient entre elles la tristesse et la joie, elles doivent cependant trouver place aujourd'hui dans nos cœurs.

Et d'abord la douleur d'avoir perdu un ferme appui de notre étonnante révolution. Oui l'homme de bien préparé à toutes sortes de bonnes œuvres n'existe plus, Lepeletier a ſuccombé sous le glaive d'un lâche et perfide assassin. L'éducation nationale à laquelle il consacroit ses veilles et ses travaux souffrira de n'avoir plus à puiser dans une

source si féconde, si abondante en lumières ; le pauvre ne trouvera plus en lui les secours multipliés dans sa misère; ses concitoyens ne jouiront plus de la douce satisfaction d'avoir en lui, à toute heure et dans toutes les circonstances, un ami vrai, un conseiller sage et éclairé, un généreux défenseur de leurs droits : ses enfans n'auront plus de part à ses tendres caresses. Et qui ne pleureroit pas une perte aussi conséquente que la fin en est tragique et cruelle ? Mais aussi qui ne s'en consoleroit pas en considérant que la vie la plus brillante et la plus utile, comme la plus infâme et la plus nuisible, a son terme; et qu'ici la mort a conduit sa victime au triomphe de l'immortalité.

La mémoire de Lepeletier ne périra pas plus que ses vertus parcequ'elles sont gravées dans les cœurs de tous les vrais françois, et ces cœurs généreux et reconnaissans sont des monumens plus flateurs et mille fois plus éloquens dans tous les âges qu'un marbre glacé qui jusqu'à ce jour servoit à nous transmettre les noms stériles de l'orgueil, et souvent le souvenir d'une vie préjudiciable à la société. On s'en souviendra donc à jamais ; les pères et les mères conduisant leurs enfans au temple de mémoire leur diront : tels ont versé leur sang pour la patrie ; tels avoient gravé dans leur ame, avant que l'on s'en doutât

même en France, les droits de l'homme et du citoyen ; tels ont renoncé à de prétendus droits qui n'avoient d'autre base qu'une injuste vexation ; tels ont préludé à la chûte du monstrueux colosse de l'inutile et chimérique noblesse, en réduisant en cendre leurs parchemins antiques ; tels enfin ont servi gratuitement la patrie, et ont déposé dans le sein des pauvres la légère reconnoissance que la nation épuisée leur offroit. Et lorsque l'œil attendri du françois se reposera tout entier sur l'immortel Lepeletier ; lorsqu'il lira ses dernières paroles : « je suis satisfait de verser mon sang » pour la patrie, j'espère qu'il servira à conso- » lider la liberté et l'égalité, et à faire connoître » ses ennemis, » alors il verra dans ce héros universellement regretté l'ensemble du tableau que je viens de tracer.

Oui, citoyens, Lepeletier fut le père des pauvres ; il fut le premier à l'assemblée constituante qui foula aux pieds, aussitôt que la motion en fut faite, la vanité des écussons et des armoiries, et peut-être le seul qui supportât à ses frais la charge honorable de député. Si ce n'est pas une vertu en soi, c'en est une sans doute dès-lors que l'on sait que le pauvre recevoit pour lui l'indemnité qu'il pouvoit s'attribuer à lui-même ; et ce grand homme, si précieux pour l'humanité souffrante surtout, n'existe plus !.... Parricide,

qu'il me soit permis d'invoquer sur toi, à cause de ton crime, toutes les vangeances de la terre et tous les anathêmes du ciel: tu as fermé à jamais une de nos belles ressources, tu as éteint le flambeau qui se proposoit d'éclairer la postérité; tu as porté une main sacrilège sur un des représentans du peuple souverain; tu as renversé une des solides bases de la souveraineté nationale, et tu échappes à la vengeance des loix! Non, une peine plus terrible que la mort, tu la subiras; ta mémoire sera en exécration dans tous les âges. Reçois l'encens impur de tes infâmes complices! que nous importe? leurs criminels efforts ainsi que les tiens seront impuissans, et leurs forfaits les conduiront comme toi à une entière défaite. Citoyens, telle est notre espérance, et elle est bien fondée, si en chantant les louanges des innocentes victimes immolées pour le salut de la patrie ou à la rage de nos ennemis, nous ne sommes pas les spectateurs oisifs de leurs grandes œuvres. Je vous l'ai déjà dit, et je ne cesserai de vous le répéter: c'est l'amour de la patrie qui a formé dans tous les tems et qui formera parmi nous les grands hommes; grandeur d'ame, noblesse de sentimens, courage à toute épreuve, voilà son ouvrage.

Que ce feu sacré qui est le principe et l'ame de tous les prodiges de notre révolution, n'ait pas dévoré Lepeletier; que son cœur eût été, je

ne dis pas de glace, je dis seulement dans un état d'indifférence pour le salut public, vous l'eussiez vu nier lâchement qu'il avoit opiné pour la mort de l'auteur de tous les malheurs de la France ; vous l'eussiez vu plus jaloux des amusemens frivoles de la capitale que des devoirs immenses d'un bon citoyen représentant du peuple ; enfin vous l'eussiez peut-être vu comme tant d'autres vaciller entre ces mêmes devoirs et la récompense flétrissante des traîtres vendus à une cour corrompue, ou ne fournir qu'une carrière trop funeste au peuple lorsqu'elle n'est pas marquée par quelques succès. Mais c'est sous d'autres couleurs que la patrie reconnoissante vous peint un de ses fidèles défenseurs ; elle vous le représente toujours occupé à concourir de toutes ses forces au bonheur de ses semblables ; aussi s'empresse-t-elle de le placer au rang des immortels. Ah ! que de tels hommes auroient bientôt fait briller sur nos têtes les beaux jours de la paix, s'ils étoient en plus grand nombre. Mais hélas ! combien qui se disent aimer la patrie et qui se croisent les bras, tandisque ces généreux combattans se signalent de toutes parts par des prodiges de valeur ? Combien qui sément la discorde, provoquent les vengeances publiques sous prétexte d'aristocratie, pour satisfaire une haine privée, un ressentiment particulier ? Combien qui perpétuent le fatal règne de l'anarchie, pour

ne vouloir écouter que l'intérêt personnel, et non le cri de la loi qui consulte toujours le bien de tous ?

Qu'elle est en effet la source de tous les obstacles qui retardent les progrès du nouvel ordre de choses ? Ce sont les passions diverses qui nous agitent, et toujours dans un sens contraire. Mais si nous désirons sincèrement la paix, formons-nous sur le grand modèle dont nous honorons aujourd'hui les mânes sacrées ! N'ayons qu'une seule passion, celle de faire tous les sacrifices, celui de notre vie même s'il le faut pour sauver la patrie.

Il faut détruire.... Il faut égorger.... Qu'entends-je citoyens ? Le cri de la vengeance personnelle, le cri de l'anarchie ; et moi je dis : paix et fraternité, la loi par-dessus tout, l'obéissance aveugle, le respect sans bornes aux autorités constituées, un zèle brûlant pour le service de la patrie dont le danger n'est encore qu'assoupi ; car il faut toujours craindre le réveil, je ne dis plus de l'aristocratie, mais de la royauté.

L'ambition de regner seul sur un peuple de frères que l'on a méconnus a causé bien des ravages ; et il paroît par des milliers de circonstances, et par celle qui nous afflige à ce moment, que cette ambition voudroit être assouvie, dût-elle devoir sa végétation et sa perpétuité à un déluge de sang. O Dieu ne permettez pas l'anéantissement prémédité d'un peuple qui a toujours paru

vous être attaché par sa constante fidélité à votre culte; secondez la force de nos armes, affermissez notre liberté, arrêtez le cours de la licence; aidez-nous à soutenir le seul appanage de notre naissance, les droits dans lesquels vous nous avez tous crées. Délivrez-nous pour toujours de l'oppression, faites que nous n'ayons plus à reconnoître que votre culte et non celui des dieux de la terre qui osoient vous dérober un encens qui ne doit brûler que sur vos autels; apprenez aux esclaves de la superstition et des préjugés que nos nouvelles loix sont dans la nature, et qu'à ce titre elles ne peuvent venir que de vous; écoutez favorablement les accens de nos voix gémissantes sur le sort de ceux qui périssent pour l'amour de la patrie; ce sont des martyrs dont le sang cimente les loix dont vous avez mis l'empreinte ineffaçable dans nos cœurs. Oui ce sont des martyrs, leur sang coule sur les autels de la patrie; c'est comme si je le voyois couler sur les autels de la religion; car qui sert sa patrie sert son Dieu, et remplit toutes justices. Ratifie donc, grand Dieu, ce que nous faisons sur la terre en les plaçant dans le séjour de l'heureuse immortalité. Ainsi soit-il.

Bourgeois, prêtre, à Villeneuve-sur-Vanne.

SENS, veuve Tarbé et fils, impr. du District, 1793.